



HAL
open science

Comparaison lexicale entre la langue des signes française (LSF) et la langue des signes britannique (BSL) : le vocabulaire des nouvelles technologies

Mathilde Varin

► To cite this version:

Mathilde Varin. Comparaison lexicale entre la langue des signes française (LSF) et la langue des signes britannique (BSL) : le vocabulaire des nouvelles technologies. Linguistique. 2010. dumas-00517656

HAL Id: dumas-00517656

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00517656v1>

Submitted on 15 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Comparaison lexicale entre la langue des signes française (LSF) et la langue des signes britannique (BSL) : le vocabulaire des nouvelles technologies.

**Nom : VARIN
Prénom : Mathilde**

UFR SCIENCES DU LANGAGE

Mémoire de master 1 recherche – 27 crédits -

Spécialité ou Parcours : Langage et surdit 

Sous la direction de Mme AGNES MILLET

Ann e universitaire 2009-2010

MOTS-CLÉS : LSF, BSL, comparaison, lexicque, nouvelles technologies.

RÉSUMÉ

Ce travail est une comparaison lexicale entre la langue des signes française (LSF) et la langue des signes britannique (BSL). Il contient tout d'abord une contextualisation théorique sur la situation des sourds et des langues des signes tant sur le plan historique que linguistique. Notre recherche s'axera ensuite sur l'analyse et la comparaison de données de notre corpus de termes liés aux nouvelles technologies. Notre analyse est orientée selon trois axes principaux : la phonologie, l'iconicité et la variation entre la LSF et la BSL, et comme nous pourrons le constater, la variation entre locuteurs d'une même langue.

KEYWORDS : LSF, BSL, comparison, lexic, new technologies.

ABSTRACT

This work is a lexical comparison between the French Sign Language (LSF) and the British Sign Language (BSL). It is composed in the first part by an historic contextualisation of the situation that deaf people and signs languages have gone through, followed by a linguistic contextualisation based on researches done on sign language studies. In a second part of this work we will expose an analysis of our data composed by terms linked to new technologies. This analysis is based on three axis of comparison : the phonology, the iconicity and the variation between the LSF and the BSL, and as we will see, the variation between speakers of the same language.

Je remercie Agnès Millet pour m'avoir permis de soutenir ce mémoire.

Je remercie également ma famille et mes amis pour les encouragements et le soutien qu'ils m'ont apporté et tout particulièrement Raphaël pour son aide en matière de vidéo ainsi que Jean-Pierre, Bernard, Stéphanie et Yoan pour leur participation à cette recherche.

Je remercie tous les membres de l'équipe du DCAL pour leur accueil chaleureux avec une attention toute particulière pour Mme Bencie Woll, M. Adam Schembri et M. Christopher Stone pour les conseils précieux qu'ils m'ont donnés et Neil, Martine, Jordan et Hamish pour avoir accepté de participer à ma recherche.

SOMMAIRE

Introduction.....	9
PREMIERE PARTIE : Recherches théoriques.....	10
I. Point historique et social.....	10
1.1. Historique	10
1.1.1 Début de l'instruction des sourds en Europe.....	10
1.1.2 Conséquence du congrès de Milan sur création du lexique dans les LS.....	12
1.2. Représentations sociales sur les Langues des signes.....	13
II. Langue et lexique.....	16
2.1. Définitions générales.....	16
2.2. Formation du lexique : théories générales.....	16
2.3. Formation du lexique dans les LS.....	17
2.3.2. De la dactylogogie au signe.....	19
2.3.3. Métaphore et iconicité dans les LS.....	23
III. Le lexique des nouvelles technologies.....	26
3.1 Un lexique récent dans les langues du monde.....	26
3.1.1. Dans les langues vocales.....	26
DEUXIEME PARTIE : Le lexique des nouvelles technologies en LSF et BSL : Analyse et comparaison.....	28
I. Méthodologie d'enquête.....	28
II. Analyse et comparaison.....	32
2.1 Analyse phonologique.....	33
2.2.1 La Configuration.....	33
Initialisation :	38
2.2.2 Le Mouvement.....	42
2.2 Analyse des procédés iconiques.....	43
2.3 Variation.....	48
Conclusion.....	53
Bibliographie.....	54
ANNEXES	56
Annexe 1 : Droits à l'image.....	56
Annexe 2 : Protocole d'enquête.....	56
Annexe 3 : Grilles d'analyse.....	56

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.



**AUTORISATION DE DIFFUSION ÉLECTRONIQUE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE
SUR LA BASE DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance)
OU SUR LA GED (Gestion Electronique des Documents)
NB. Diffusion à distinguer du dépôt, obligatoire pour la validation du diplôme.**

ÉTUDIANT(E)

Je soussigné(e) VARIN Mathilde

Coordonnées personnelles à signaler sur DUMAS ou sur la GED : oui non

Adresse pérenne (facultatif) :

Téléphone fixe (facultatif) : Téléphone portable (facultatif) :

Courriel pérenne (facultatif) :

auteur et signataire du mémoire mentionné sur le procès-verbal de soutenance ci-joint,

CERTIFIE QUE :

- la version électronique déposée est conforme à l'exemplaire imprimé remis au jury
- responsable du contenu de mon mémoire, je signalerai les documents non libres de droits y figurant, qui pourront être masqués ou retirés de la version diffusée
- hormis l'obligation de déposer mes travaux, je bénéficie de la liberté de permettre ou non leur diffusion.

➤ Agissant en l'absence de toute contrainte,

N'AUTORISE PAS la diffusion de mon mémoire

AUTORISE :

la diffusion de mon mémoire sur la **base DUMAS**¹

OU la diffusion de mon mémoire sur la **GED de l'UPMF**²

dans les conditions suivantes :

- Diffusion immédiate du mémoire en texte intégral oui non
- Diffusion différée du mémoire en texte intégral oui non

Dans le cas d'une diffusion différée, précisez la date de mise en ligne :

Dans le cas d'un dépôt sur la GED, préciser le périmètre de diffusion :

- Mon directeur de recherche Son laboratoire d'appartenance L'UFR
- L'université Le réseau Odyssee²

- Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, je pourrai à tout moment demander la rectification de mes données personnelles ou modifier l'autorisation de diffusion que j'ai donnée par l'envoi d'une simple lettre ou un courriel au service documentaire de mon UFR.
- Je renonce à toute rémunération pour la diffusion effectuée dans les conditions précisées ci-dessus.

Fait à St-Martin-d'Hères, le 30/06/2010

Signature de l'étudiant(e)

Précédée de la mention « bon pour accord »

bon pour accord
Varin

AVIS DU DIRECTEUR DE MÉMOIRE AU TERME DE LA SOUTENANCE

Je soussigné(e) MILLET Agnès, directeur du mémoire précité,

AUTORISE **N'AUTORISE PAS** sa diffusion dans les conditions établies ci-dessus.

Fait à Grenoble, le 30/06/2010.

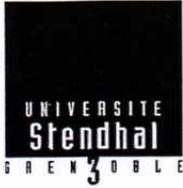
Signature du directeur de mémoire

Précédée de la mention « bon pour accord »

bon pour accord
Millet

¹ L'accès à la base DUMAS est libre et gratuit pour tout internaute.

² Catalogue en ligne des Bibliothèques des Universités Pierre Mendès France et Stendhal.



PROCES VERBAL DE SOUTENANCE

N°Etudiant(e)
NOM VABIN Prénom Mathilde

- MEMOIRE MASTER 1 MEMOIRE MASTER 2
- MEMOIRE DE RECHERCHE MEMOIRE PROFESSIONNEL

TITRE DU MEMOIRE : Comparaison lexicale entre le L.S.F. et le B.S.L : le vocabulaire
de nouvelles technologies
NOMBRE DE CREDITS : 27

SPECIALITES, PARCOURS et OPTIONS :
mention SCL
spécialité "Langage et écriture"

THEMES DE RECHERCHE DEVELOPPES :
L.S.F. B.S.L. - comparaison
lexique

COMPOSITION DU JURY :
Directeur du mémoire
Nom M. MILLET Signature : [Signature]
Prénom Agnès

Jury
Nom GROSSMANN
Prénom Fabrice
Signature : [Signature] Nom
Prénom
Signature :

DATE DE SOUTENANCE : 30/06/2010 NOTE¹ : 16
MENTION : Très Bien

Rapport de jury de soutenance (indispensable : sera mis en ligne pour tout mémoire diffusé)
Sujet original de comparaison entre le lexique de signat avec
séjour dans un laboratoire étranger. Analyses minutieuses
et rigoureuses de constituants de éléments lexicaux
en B.S.L et L.S.F. Bonnes analyses à approfondir en M.2

¹ Celle-ci sera mise en ligne pour tout mémoire diffusé.

Introduction

Cette idée selon laquelle la langue, ou les langues des signes ont un vocabulaire plus restreint que les langues vocales a largement motivé le choix de notre champ de recherche. En effet le lexique des nouvelles technologies dans les langues des signes est d'une part une partie du lexique encore peu étudiée par les linguistes et d'autre part cela permet en quelque sorte de montrer que les langues signées sont capables, au même titre que les langues vocales, de raconter le monde et d'évoluer, de créer du lexique en fonction de l'avancée technologique et de la recherche et donc de la nécessité de nommer les nouveaux éléments constitutants du monde qui nous entoure.

Dans cette optique de création lexicale, nous nous proposons d'étudier si la langue des signes française (LSF) et la langue des signes britannique (BSL) utilisent les même processus de formation des signes liés aux lexiques des nouvelles technologies.

Dans une première partie nous commencerons par développer quelques aspects généraux concernant le contexte historique et social des sourds et des langues des signes. Puis nous aborderons les définitions et principes liés au langage et à la formation lexicale des langues vocales et signées et, pour terminer, nous proposerons une partie centrée sur le vocabulaire des nouvelles technologies en général.

Cela nous permettra de faire le lien avec une deuxième partie où nous développerons notre méthodologie d'enquête et tenterons de répondre à notre problématique de départ à travers l'analyse et la comparaison des données que nous avons récoltées.

PREMIERE PARTIE : Recherches théoriques

I. Point historique et social

1.1. Historique

1.1.1 Début de l'instruction des sourds en Europe.

Les langues des signes naissent du besoin que les sourds ont de communiquer, de partager des idées au sein d'une communauté. L'insertion des sourds dans la société a toujours amené à se poser des questions. Au Moyen-Age les sourds jouissent d'une certaine intégration dans les monastères fondés sur le vœu de silence. Lors de la grande époque des philosophes des Lumières en France beaucoup d'entre eux menèrent leur réflexion sur la question de la surdité, tant sur la question de son origine que sur celle du langage et des moyens de communication entre entendants et sourds.

L'éducation des sourds voit ses débuts en Espagne dans les années 1600 lorsque Pedro Ponce et Juan Pablo Bonet prennent en charge les enfants de la noblesse. Cette éducation fondée sur l'apprentissage de la langue orale est née du besoin des nobles espagnols d'avoir des héritiers capables de parler pour reprendre leur succession. Les résultats obtenus par Ponce et Bonet sont rendus publics après qu'ils aient été considérés comme concluants. En Angleterre dans les années 1650, John Wallis tente d'argumenter sur le fait que les "gestes naturels" des sourds devraient être intégrés dans l'éducation des sourds pour leur permettre l'apprentissage de la langue vocale.

En France c'est Jacob Perreire vers 1700, qui va commencer à se pencher sur la question de l'éducation des sourds. Contrairement à Wallis il refuse l'intégration des gestes dans l'apprentissage et préfère utiliser l'alphabet manuel mis en place par Bonet. Il faudra attendre 1760 pour que, grâce à l'Abbé de l'Epée les "gestes naturels" des sourds soient pris en compte. En effet on dit que c'est en observant un couple de jumelles sourdes communiquer entre elles par gestes, que l'Abbé de l'Epée se serait intéressé à ce mode de communication. Il va lui même apprendre cette langue et fonder l'institut des jeunes sourds de Paris (actuellement connu

sous le nom d'Institut Saint-Jacques). Partant du principe que le langage ne se résume pas seulement à l'expression orale, son but était d'apprendre à ses élèves la langue française écrite. Pour ce faire, il utilisait les gestes naturels des sourds pour le vocabulaire, auxquels il ajoutait des signes de sa propre création qu'il nommera "signes méthodiques". Ces signes méthodiques permettaient de transcrire ce qui lui semblait manquer dans les gestes qu'il observait chez ses élèves, à savoir les marqueurs grammaticaux du français. L'abbé de l'Epée est le premier à fonder le système éducatif des sourds sur des gestes qui venaient des sourds eux-mêmes. Après sa mort, l'Assemblée Nationale le reconnaît comme bienfaiteur de l'humanité et c'est à la même époque que les sourds sont reconnus comme des Hommes à part entière et commencent à bénéficier des Droits de l'Homme. La direction de l'Institut des jeunes sourds est ensuite reprise par l'Abbé Sicard, élève de l'Abbé de l'Epée.

Ben Echadli (1983, p10) cite Cuxac pour dire que c'est avec Bébien (filleul de Sicard) que la langue des signes est reconnue comme langue d'enseignement pour les sourds et, de ce fait, comme langue de la communauté sourde. Il va permettre la reconnaissance du rôle des professeurs sourds dans l'éducation des jeunes sourds et l'enseignement par la langue des signes qui va se généraliser aux écoles de province.

Cette éducation bilingue va se développer jusqu'au milieu du 19ème siècle en France. Laurent Clerc (sourd, neveu de Sicard) va être appelé aux Etats-Unis par Thomas Gallaudet pour créer une école pour sourds fondée sur le système bilingue qui s'est développé en France. Actuellement le Gallaudet College est la seule université dans le monde réservé aux sourds et dont tous les enseignements sont donnés en Américan Sign Language (ASL).

Mais le 19ème siècle voit aussi une montée des contestations du système éducatif des sourds et les querelles entre d'un côté les oralistes qui veulent un enseignement purement basé sur des méthodes d'apprentissage de l'oral excluant toute utilisation des signes et de l'autre les gestualistes qui souhaitent conserver un enseignement basé sur les signes. En 1880 le congrès international organisé à

Milan marquera un tournant décisif dans l'éducation des jeunes sourds. En effet les défenseurs de l'oralisme parviennent à faire valoir l'interdiction de la langue des signes et les professeurs sourds sont exclus des écoles. Le discours médical et religieux prend alors le dessus quant à l'éducation des sourds.

Il faudra attendre une centaine d'années pour qu'un intérêt soit de nouveau porté à la langue des signes. C'est seulement dans le milieu des années 1970 que les recherches sur les langues des signes commencent en Europe. Et la reconnaissance officielle des langues des signes viendra tardivement; en effet en Angleterre la BSL est reconnue depuis 2003 et en France elle est rendue langue officielle depuis 2005 avec la Loi sur "l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées".

1.1.2 Conséquence du congrès de Milan sur création du lexique dans les LS

Le congrès de Milan en 1880 a eu des conséquences importantes sur le lexique des langues des signes en Europe. Ce congrès où n'était présent qu'un seul sourd marque l'apogée à travers l'Europe de l'oralisme et le reniement officiel des langues des signes comme langues premières des sourds. Les idées phares de ce congrès pour justifier l'interdiction des langues des signes étaient d'origines diverses. Les langues des signes n'étaient pas considérées comme de vraies langues (on les nommera longtemps par le terme "langage", "gestes"). Certains ont aussi avancé que signer n'était pas bon pour la santé ; les sourds seraient plus sujets à la tuberculose et autres maladies respiratoires du fait qu'ils ne respireraient pas par la bouche et donc auraient une mauvaise respiration (Cuxac, 1983). Un dernier fait particulièrement important il nous semble, est que la fin du 19ème siècle est marquée par les valeurs du christianisme. Or à cette époque on considérait que les signes ne permettaient pas de parler à Dieu. De plus le corps était, à l'époque, quelque chose de tabou, ce qui évidemment ne mettait pas les langues des signes en valeur étant donné qu'elles utilisent le corps comme moyen de communication (mimiques faciales, positionnement du corps dans l'espace, main et bras). Dans la mesure où les sourds étaient majoritairement éduqués par des prêtres, les arguments religieux sont décisifs sur la finalité des décisions prises lors de ce congrès.

Cette période est marquée par l'apparition de nombreuses écoles en Angleterre spécialement créées pour éduquer les jeunes sourds à travers le système oraliste (Jackson, P, 2001).

Nous pouvons retrouver une similarité avec les instituts dans lesquels étaient placés les jeunes sourds Français.

Mais, même interdite, la langue des signes continue d'exister dans les instituts dans lesquels sont placés les jeunes sourds. Les conséquences majeures de ces placements en instituts sont, d'un côté, la multiplication des « dialectes » locaux car isolés les uns des autres, chaque institut a développé un lexique propre, et de l'autre, un décalage de plus en plus grand entre la création lexicale des langues vocales au contact des technologies naissantes et les langues des signes, langues « secrètes » qui ne sont pas en contact avec l'extérieur.

Rappelons enfin que l'interdiction de la LSF en France recoupe aussi une période durant laquelle les langues minoritaires (patois régionaux, dialectes et langues locales) se sont vues interdites afin de promouvoir le français comme la seule langue légale et autorisée. La nation française se définissait ainsi, par ses frontières et sa langue commune et unique, le français.

1.2. Représentations sociales sur les Langues des signes.

Les représentations sociales naissent de la méconnaissance étendue d'une population vis à vis d'un objet sujet. Les langues des signes font partie des ces sujets méconnus d'une grande partie des populations du monde qui sont majoritairement entendants. La surdité est invisible ; il n'y a pas de marque extérieure à moins de se retrouver en situation de communication. Il n'est pas rare d'entendre dire : « moi je n'ai jamais vu de sourds » alors qu'il serait peut-être plus correct de dire « je n'ai jamais rencontré de sourds » ou « je n'ai jamais discuté avec un sourd ».

a) Signer est-ce parler?

Les langues des signes se heurtent à un problème de reconnaissance du fait de leur originalité par rapport aux langues vocales. En effet, lorsque se pose la

question de l'origine des langues et du langage humain, que ce soit dans le cas d'une définition de dictionnaire ou dans le cadre de recherches scientifiques, la primauté est donnée à un pré-requis d'ordre anatomique (Pics, P. Science et Vie n°227) : il faut avoir l'usage de ses cordes vocales. Si l'on observe les définitions des dictionnaires de langue française, à la rubrique « langue », on s'aperçoit qu'il n'est fait référence à la langue des signes que comme à un système de communication dans le même paragraphe que langage animal et végétal. On pourrait rapidement conclure que signer n'est pas parler. Pourtant parler c'est communiquer et signer en a la même signification. Il est intéressant de noter aussi que la question « est-ce que tu parles la langue des signes? » pose problème ; on note souvent une hésitation comme si les termes « parler » et « langue des signes » n'étaient pas faits pour apparaître ensemble dans un même énoncé.

b) Une langue internationale?

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent et aimeraient croire la langue des signes n'est pas une langue internationale. Même s'il est plus ou moins ancré dans la conscience collective des entendants que les sourds ont une langue ou du moins qu'ils ont un système de communication que les gens considèrent comme plus ou moins élaboré selon leur sensibilité, beaucoup d'entendants répondent que c'est dommage, voire même que c'est idiot pour une fois que les sourds pouvaient profiter d'un handicap qui existe dans le monde entier (c'est ce qui nous a plus ou moins été dit lors d'une discussion il y a quelques mois). Il existe une langue des signes internationale, mais celle-ci semble peu usitée. On s'étonne que tous les sourds du monde, qui utilisent les mêmes médiums de communication – les mains, le corps et l'expression du visage - ne parlent pas de la même façon partout dans le monde. Pourtant cela ne viendrait pas à l'idée de s'étonner que tous les entendants du monde, qui pourtant eux aussi partagent un médium de communication similaire - la voix - ne parlent pas la même langue. Or si la structure syntaxique des langues des signes semblerait être presque semblable, il existe des variations importantes concernant leur lexique. Tout comme il existe des dissemblances dans les alphabets dactylologiques utilisés.

Il est pourtant assez aisé d'imaginer qu'il existe différentes langues des signes tout comme il existe différentes langues vocales. En effet, les sourds comme les entendants évoluent dans des lieux différents au sein de cultures différentes, de pays différents ; cela a forcément une incidence sur le vocabulaire utilisé et son évolution. Les langues des signes peuvent aussi varier au sein même d'un même pays.

La langue se définit par son caractère social, c'est l'élément de lien entre les membres d'une même communauté. Si l'on considère le fait qu'il existe des langues des signes on peut donc parler non pas d'une communauté sourde mais de plusieurs communautés sourdes qui se caractériseraient chacune par le rattachement à une culture et à une histoire communes.

c) Un vocabulaire limité?

Une autre réaction relativement fréquente qui a aussi un rapport avec le vocabulaire des langues des signes concerne l'étendue de leur capacité à parler des choses du monde. "Est qu'on peut-on tout dire avec la langue des signes ? ". Il est notamment difficile pour les entendants de se représenter comment parler des choses abstraites du monde avec les mains. Cette idée de limitation du vocabulaire vient sans doute du fait qu'on rapproche souvent les langues des signes de la pantomime, ce qui amène donc à se demander comment "mimer" des concepts totalement abstraits. Par exemple un apprenant en langue des signes va avoir tendance à demander sans cesse à son professeur pourquoi tel ou tel concept se signe de telle ou telle manière. Parfois la personne signante de référence (professeur, ami, etc.) va trouver une explication réelle ou imaginée mais ce n'est pas toujours le cas. Mais comme nous l'a fait remarquer un de nos professeurs un jour, est-ce qu'on se demande en français par exemple, pourquoi on appelle une table, "une table"? L'explication de la motivation, métaphore utilisée pour la création des signes des langues des signes est une aide à la mémorisation, mais elle n'est pas toujours une science exacte.

II. Langue et lexique

2.1. Définitions générales

Les langues des signes sont les langues naturelles des sourds. La langue des signes est aux sourds ce que la langue vocale est aux entendants.

Une langue des signes est une langue vivante et comme toute langue vivante le temps et l'espace ont une influence sur sa forme et son évolution. Le lexique est le marqueur le plus remarquable de l'évolution d'une langue. En effet il est le témoin des disparitions de termes désuets et de l'apparition de nouveaux mots appelés néologismes. Cela est d'autant plus vrai pour les langues des signes que l'accès des sourds aux études supérieures ainsi que les différents projets visant à l'accessibilité des sourds aux lieux culturels, scientifiques et historiques oblige à un foisonnement de créations de mots dans tous les domaines : informatique, sciences, géographie, etc.

2.2. Formation du lexique : théories générales

On sait que les langues vocales sont constituées par un nombre limité de sons, combinés selon des contraintes articulatoires et qui varient selon les langues. Pour décrire les langues vocales on parle aussi de phonèmes qui sont les plus petites unités distinctives constituant les mots d'une langue : un changement d'unité phonémique change le sens du mot. On peut donner l'exemple de T.

Johnston et A. Schembri (2007), « bet » et « pet » : cette paire minimale (changement d'un seul phonème : « b » remplace « p ») illustre un changement de sens et même de fonction car nous avons dans le premier cas une unité verbale « parier » et dans le second une unité nominale « animal de compagnie ». La question qui se pose actuellement au sein de la communauté scientifique et semble faire débat est de se demander si l'on peut aussi parler de phonèmes pour la description des langues des signes.

Comme l'explique Johnston, T. et Schembri, A. (2007, p108) ces unités de base peuvent être rassemblées sous une variété de formes appelées syllabes. Ces syllabes sont constituées de voyelles (V) et de consonnes (C). On peut décomposer la syllabe selon les termes « attaque » (souvent une ou plusieurs

consonnes) « noyau » (formé par la voyelle) et « coda » (élément facultatif formé par une consonne). On peut avoir de nombreux types de syllabes tels que Consonne-Voyelle-Consonne, CCV, CV. Pour donner un exemple dans le mot « portable » la première syllabe, /pOR/, est constituée par une combinaison CVC décomposable en une attaque [p], un noyau [O], et une coda [R]. On peut dire que cette structure des langues vocales témoigne de leur linéarité.

2.3. Formation du lexique dans les LS

Les signes constituant les langues des signes ont longtemps été considérés comme des gestes simples et inanalysables, car sans aucune organisation interne (Johnston, T. et Schembri, A. 2007, p77). Stokoe sera le premier linguiste en 1960, à montrer que tout comme les mots en langues vocales, les signes ont une structure interne.

A l'inverse des langues vocales, les langues gestuelles ont une structure qui témoigne d'une simultanéité des paramètres composant leur vocabulaire. Ben Echadli (2008) énonce le fait que Stokoe (1965) avait identifié trois paramètres permettant la description des signes : la configuration, le mouvement et la localisation. Des paramètres auxquels s'ajoutent plus tard l'orientation (Friedman, 1977, Liddell, 1980) et la mimique faciale (Moody, 1983).

- La configuration correspond à la forme de la main ou des mains composant le signe. Ces configurations sont notées à l'aide « d'évocations brèves » (index, bec de canard...), des lettres évoquées par les formes des mains de la dactylogogie ou des chiffres. Il faut dire que le « nom » que nous avons choisi n'a rien à voir avec le sens des signes qui se font avec elles: il n'y a pas de rapport sémantique (Moody, 1983 in Ben Echadli, 2008, p28)». "Certaines sont des images des lettres de l'alphabet mais pour leur grande majorité leur forme n'est déterminée par aucune référence à d'autres systèmes symboliques. Toutes ces configurations trouvent naturellement une limite à leur plasticité dans les contraintes physiologiques des mouvements de la main. Elles peuvent être symétriques entre les deux mains ou non (Virole, B, 1996, p168)."
- Le mouvement est un paramètre complexe du signe. On peut lui trouver un caractère phonémique fort, un changement de mouvement peut changer le

sens d'un mot. On peut pour cela citer l'exemple de [AIMER] et [NE PAS AIMER] en LSF : pour ces deux termes, l'emplacement (la poitrine) et la configuration (« main plate ») sont les mêmes. Seul le mouvement change, dans le premier cas le mouvement est vers le haut et dans le second, vers le bas.

- La localisation ou emplacement correspond à l'endroit où le locuteur signant effectue le signe. "L'espace de signation est limité selon les contraintes imposées par le canal visuo-moteur afin d'assurer une gestion maximale de l'information perçue (Virole, B, p168)."
- L'orientation se situe par rapport à la paume de la main. C'est un paramètre qui reste flou et discuté dans la mesure où il est difficile de décrire de manière précise l'orientation de la paume de la main ou des mains composant le signe ; notamment lorsque la main est à l'oblique, donc entre deux directions définies. Elle est « définie par un ensemble de caractéristiques dynamiques dont chacune peut être à la source d'une paire minimale » (Ben Echadli, 2008).
- La mimique faciale permet la distinction entre deux signes identiques dans la réalisation stricte de la configuration, du mouvement et de l'emplacement. Mais le caractère phonémique de la mimique faciale reste encore à discuter. Elle tient son rôle essentiellement dans la cohérence d'un énoncé en langues des signes car elle permet de « mettre en relation sémantico-syntaxique les éléments lexicaux (Millet, 1993 in Ben Echadli, 2008) ». Elle tient un rôle important dans la syntaxe des langues des signes.

Du fait de leur influence sur le sens d'un terme on peut trouver au paramètre de mouvement, de localisation et de configuration, certaines ressemblances avec les phonèmes des langues vocales.

Pour terminer ce paragraphe il est important de noter qu'au niveau du lexique des langues signées il existe des variations, tout comme pour les langues vocales. En effet en plus des variations régionales que l'on a vues plus haut, il existe aussi des variations lexicales entre générations. Les langues des signes sont des langues vivantes, de ce fait leurs lexiques subissent des évolutions dans le temps : des signes disparaissent, d'autres apparaissent (en fonction de paramètres d'ordre

socio-culturel, technique...), d'autres encore se voient modifiés de façon plus ou moins conséquente. Un autre facteur de variation est le contexte d'énonciation : comme dans toute langue le locuteur s'adapte à son interlocuteur. Alors qu'en langue vocale la prononciation d'un mot peut varier en fonction d'une situation plus ou moins formelle, en langue des signes le lieu de réalisation d'un signe peut, par exemple, se trouver modifié.

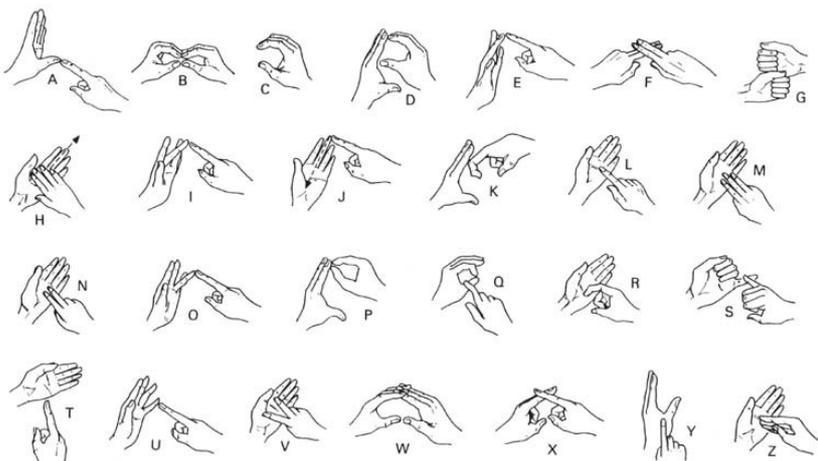
2.3.2. De la dactylogogie au signe

La dactylogogie est omniprésente dans la communication en langues des signes. Elle est utilisée pour représenter des mots anglais ou français qui n'ont pas de forme lexicalisée en langue des signes. Johnston et Schembri (2007) citent Bentari (2003) qui écrit que la dactylogogie peut aussi référer à un signe nouvellement intégré car il peut faire référence à un domaine extérieur à la communauté sourde ou référence à un terme technique spécifique qui peut ne pas s'être diffusé dans les discussions courantes au sein de la communauté sourde.

a) deux dactylogologies différentes



© <http://www.pointsdactu.org/IMG/jpg/LSF.jpg>



©http://www.communitycentres.org.uk/deafnessresourcecentre/images/bsl_fingerspelling_3.jpg

Avant de continuer plus loin nos questionnements concernant les relations entre la dactylogologie et le signe, il est important de parler des caractéristiques des dactylogologies utilisées par les sourds français, locuteurs de LSF, et les sourds anglais, locuteurs de BSL.

En effet il existe actuellement deux types de dactylogologies utilisées dans le monde. Il y d'un côté les dactylogologies qui se construisent avec les deux mains (c'est le cas de la dactylogologie anglaise) et celle qui se construisent avec une seule main (comme c'est le cas en LSF). Il est intéressant de noter que la dactylogologie anglaise a gardé certaines caractéristiques des alphabets manuels décrits par Y.

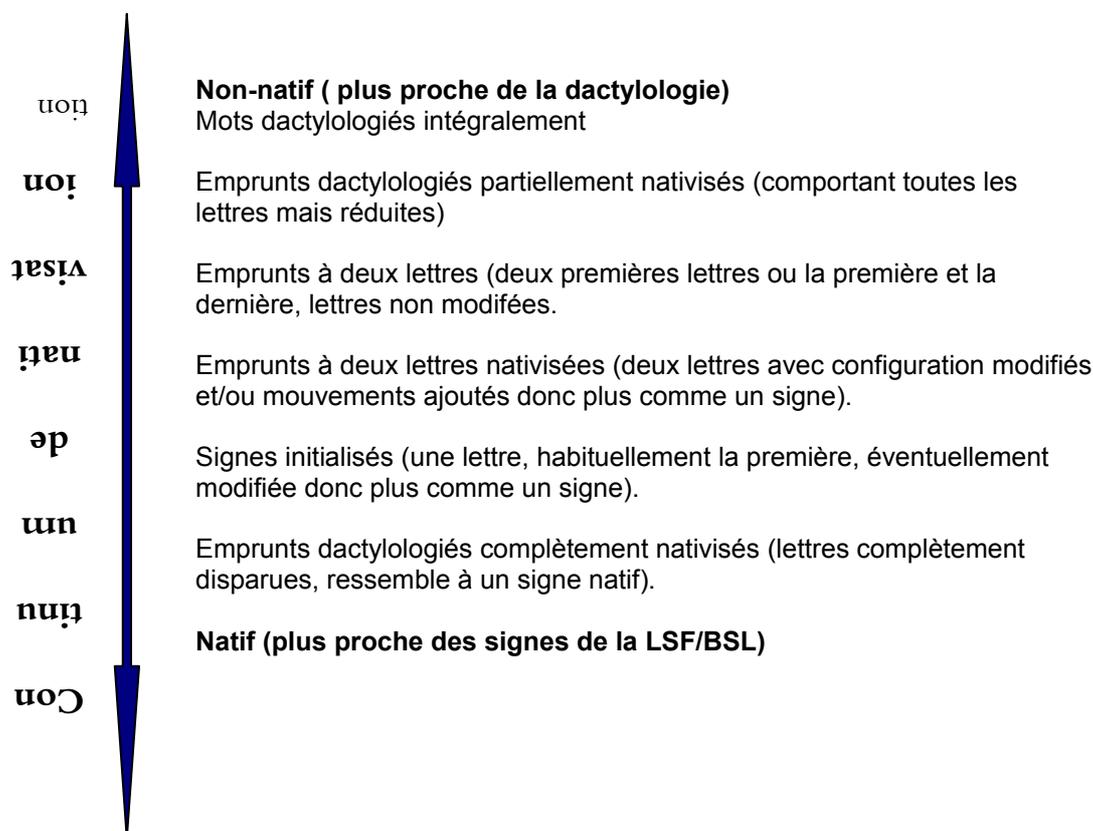
Bernard (1999) tel que celui de Dalgarno (1680). Dans la mesure où il a été vu dans la précédente partie que les langues des signes utilisent souvent la dactylogogie dans la création de signes on peut penser que la différence entre les deux dactylogogies a une incidence sur la variation de lexique entre la LSF et la BSL.

b) quelle frontière entre la dactylogogie et le signe

La dactylogogie est considérée par certains chercheurs comme un "code-mixing" ou un "code-switching" entre différentes langues. Le "code-mixing" se référant à un mélange de différentes langues de façon que dans une même phrase peuvent apparaître des mots ou des constructions grammaticales appartenant à au moins deux langues différentes. On parle de "code-switching" lorsqu'un locuteur produit une partie d'énoncé dans une langue puis une deuxième partie dans une autre langue. On pourrait parler de "code-mixing" lorsqu'un locuteur dactylogogie certains mots dans un énoncé et de "code-switching" lorsqu'il dactylogogie une partie d'énoncé et signe une autre partie, ou qu'il y fait référence au mot de la langue vocale par l'initialisation du signe (utilisation de la première lettre de l'alphabet comme moteur de la création du signe) Ces types de mélanges de langues sont normaux dans des communautés bilingues et se retrouvent partout dans le monde. (Johnston, T. et Schembri, A. 2007, p177, citent Sutton-Spence et Woll, 1993)

Les signeurs natifs, du moins en BSL ne dactylogogient pas toujours toutes les lettres d'un mot de telle façon que ce n'est que le schéma global du mot qui est reconnu et non chaque lettre de façon distincte. Du fait que les locuteurs ont une tendance à ne pas dactylogogier toutes les lettres, des mots communément dactylogogisés peuvent en devenir tellement modifiés au fil du temps qu'il peut n'en rester que très peu de lettres, souvent la première et la dernière, et parfois simplement la première. Certains mots dactylogogisés qui ne contiennent au départ que deux ou trois lettres peuvent être intégrés comme faisant partie du lexique des langues des signes. Ces termes peuvent être modifiés au fil du temps pour finalement obéir aux mêmes contraintes phonologiques que les autres signes de la langue signée d'accueil. On peut donner comme exemple les signes de la LSF [OUI] et [ROI] qui semblent être construits avec une configuration manuelle

arbitraire mais sont en réalité l'agglutination des trois lettres composant le mot français (même si pour ce qui est du signe [OUI] l'économie articulatoire joue un rôle dans le sens où, dans le parler de tous les jours, on ne peut plus isoler le [U] du [I]). A l'instar de A. Schembri et K. Cormier on peut se demander si des langues des signes qui ont un système dactylogique différent utilisent les mêmes procédés de transformation de la dactylogie en signe. En effet la dactylogie française utilise une seule main alors que la dactylogie en BSL est composée des deux mains sauf pour la lettre [C]. Un mot dactylogué très rapidement peut tout à fait ressembler à un signe de la langue des signes. K. Cormier et A. Schembri ont défini une échelle de classement de l'utilisation de la dactylogie allant des mots dactylogués intégralement (dits non-natifs) aux mots qui ressemblent de très près à des signes de la langue des signes d'accueil (dit natifs). Voici ci-après une reproduction de leur schéma qui permet une illustration claire des différentes catégories délimitées.



Malgré une catégorisation des signes d'origine dactyloguée le classement des termes n'est pas toujours clair. En effet avec la variation (d'un locuteur à l'autre ou

d'une région à l'autre) il peut y avoir des différences de réalisation d'un terme qui induise un changement de catégorie.

Le procédé d'initialisation est très courant dans la construction des signes. On parle d'initialisation lorsqu'un signe se construit à partir de la première lettre du mot de la langue vocale de référence; pour illustrer ce propos l'on peut donner l'exemple de [REVE] en LSF où la configuration manuelle est la lettre dactylogique R, mais ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

L'emprunt étant un procédé naturel à partir du moment où deux langues sont en contact l'une avec l'autre, la dactylogie entre donc de manière naturelle dans la construction des emprunts entre langues vocales et langues signées.

2.3.3. Métaphore et iconicité dans les LS

Le caractère visuo-gestuel des langues des signes entraîne une certaine iconicité dans la formation d'un certain nombre de termes constituant ces langues. On retrouve cette iconicité surtout dans la structure des langues des signes notamment en situation de récit ou lorsqu'il s'agit de donner des "références spatiales" (directions, déplacements), comme l'explique B. Ben Echadli (2008, p24). Pour ce qui concerne le vocabulaire on retrouve une certaine iconicité dans beaucoup de termes de la vie courante faisant référence à des objets ou à des actions ([VERRE], [BOIRE]). Pourtant cette iconicité n'est pas systématique tant au niveau syntaxique que lexicale. On parle de signe iconique lorsque celui-ci fait référence de manière visible à l'objet ou l'action auquel il se rapporte.

Bouvet, D. (1997) distingue les signes iconiques concrets des signes abstraits et effectue un classement de ces derniers. Parmi les signes concrets elle effectue une distinction entre les signes descriptifs et les signes indicatifs.

a) Les signes descriptifs

Les signes descriptifs sont des signes qui rappellent l'objet de référence soit par sa forme et le mouvement effectué avec cet objet, soit seulement par sa forme, soit seulement par le mouvement effectué avec l'objet.

- Dans le premier cas on retrouvera dans la formation du signe la forme de l'objet ou d'une partie de l'objet référent rendue par la forme que prennent

les mains du signeur que vient compléter le mouvement de l'objet ou le mouvement que l'on fait avec cet objet.

➤ Pour ce qui concerne les signes utilisant le paramètre de la forme de l'objet on peut trouver trois façons de faire référence à cet objet :

- par modelage : la ou les mains déterminent un volume par leur configuration et leur mouvement. Nous pouvons citer comme exemple [BOUTEILLE].

Le mouvement n'entre pas dans la formation de tous ces signes descriptifs par modelage ; on peut citer par exemple le cas de [VERRE] ou seule la configuration manuelle entre en jeu.

- Par dessin : dans ce cas le signe est formé par le dessin des contours de l'objet de référence avec les doigts ou les mains.

- Par position fixe : la configuration manuelle rappelle la forme de l'objet ou d'une partie de l'objet avec généralement un mouvement répété qui est produit. On retrouve dans cette catégorie des signes tel que [MAISON].

➤ Pour les signes descriptifs utilisant le seul paramètre de mouvement ils sont formés par mimique de l'action produite avec l'objet de référence tout en gardant, par la configuration manuelle un aspect de l'objet décrit. Si on cite l'exemple du signe [ECHELLE], celui-ci est produit par l'action de grimper à une échelle mais les mains sont refermées de manière à "dessiner" la présence de barreaux d'échelle.

b) Les signes indicatifs

Cette catégorie regroupe à la fois les signes formés par désignation spatiale, ou qui utilisent une partie du corps en lien avec l'objet de référence.

Les signes relatifs à l'utilisation d'une partie du corps sont divisés en deux catégories, les signes ostentateurs et les signes indicatifs figuratifs

➤ Les signes ostentateurs sont ceux qui indiquent la partie du corps ou organe qu'ils nomment. Ces signes se forment soit par pointage : l'index est dirigé vers la partie du corps nommée ([NEZ]), ou dans certains cas la main ([GORGE]). Ceci soit par dessin du contour ([VISAGE]), soit par

modelage du volume que constitue cette partie du corps ([BRAS], [BARBE],etc.).

- Les signes indicatifs figuratifs sont ceux qui utilisent une partie du corps pour nommer un objet en lien avec celle-ci. Ces signes sont formés :
 - Soit en rapport avec la forme de l'objet nommé : Par modelage ([ENCEINTE]), par dessin ([COLLIER]), ou par posture fixe ([LUNETTES]).
 - Soit en rapport avec le mouvement que l'on fait avec cet objet ([ECHARPE]).

Viennent ensuite les signes appelés signes indicatifs de désignation spatiale. Parmi ces signes il y a ceux qui emploient la "désignation de points dans l'espace ou ceux qui utilisent une désignation de trajectoire (Micchice, E., 2009, p14)".

La désignation spatiale peut se faire soit par un pointage de l'index ([TOI],[MOI], [EN BAS]), soit par l'utilisation d'une configuration manuelle ([ICI]). On voit aussi certains signes de désignation spatiale qui n'utilisent pas l'espace mais une partie du corps comme référence spatiale (souvent une main) ; cela va être le cas pour dire [CENTRE]/[MILLIEU] quand on parle du centre ville par exemple.

Quand aux désignations de trajectoires, le corps du signeur ou une des deux mains est utilisé comme repère et c'est le sens du mouvement qui illustre la trajectoire ([ALLER/RETOUR]).

c) Les signes abstraits

Contrairement aux signes concrets qui sont une description par la forme ou le mouvement de l'objet de référence, les signes abstraits vont développer le côté symbolique de l'idée à laquelle ils font référence. Ces signes peuvent être construits sur la symbolique du mouvement ([FUTUR], [MAINTENANT]) ou sur la "symbolique liée à l'expérience corporelle" (Micchice, E., 2009, p15). Par exemple la plupart des signes qui ont un rapport avec l'intellect vont être produits proches de la tête ([APPENDRE], [REVER]).

L'iconicité et les procédés métaphoriques sont largement utilisés de la création lexicale en langues des signes. Mais les langues des signes ne sont pas seulement composées de signes iconiques, il existe aussi des signes arbitraires. Cela sera le cas pour des idées qui ne sont pas imageables. Il existe aussi des

signes démotivés, c'est à dire qui ont perdu leur motivation première comme c'est le cas dans les langues vocales. Même si pour chaque signe on cherche une motivation, celle ci n'est pas toujours vraie mais elle aide à la mémorisation des signes.

III. Le lexique des nouvelles technologies

3.1 Un lexique récent dans les langues du monde

3.1.1. Dans les langues vocales

Il est intéressant de noter que pour ce qui concerne les langues vocales le lexique lié aux nouvelles technologies est principalement constitué d'emprunts à l'anglais (« email », « chat », « google » etc.)

Dans la mesure où l'objet de notre étude concerne la langue des signes britannique et la langue des signes française nous nous attacherons dans cette partie à observer particulièrement les langues vocales des pays concernés par ces langues des signes à savoir l'anglais et le français.

L'apparition des termes liés aux nouvelles technologies suit bien entendu l'apparition des objets auxquels ils réfèrent. Le vingtième siècle a vu fleurir les innovations technologiques de manière exponentielle par rapport aux siècles précédents. On le remarque actuellement d'autant plus avec l'utilisation généralisée des ordinateurs et téléphones portables, des lecteurs mp3 (audio) et mp4 (vidéo). Pour ne prendre qu'un seul exemple, alors qu'il y a huit ans encore les téléphones portables n'étaient dotés que des fonction essentielles (appels téléphoniques et messages textes), aujourd'hui ils sont dotés de toute une panoplie de fonctions s'ajoutant aux fonctions de base (radio, internet, mp3, appareil photo, etc.).

L'apparition de ces objets (réfèrents) et donc de leur désignation linguistique s'échelonne de manière régulière depuis le début des années 1980. La plupart des termes que contient notre corpus (détaillés dans la partie suivante) ont été créés entre 1980 et 2000.

Aujourd'hui l'évolution technologique est axée sur le développement d'objets existants et non sur la création réelle d'objets nouveaux ; on peut donc éventuellement noter une baisse dans la création lexicale liée à ces objets.

En France, bien que l'Académie française ait créé des commissions ministérielles de terminologie et de néologie à partir de 1972 (source académie française) afin de tenter de limiter la diffusion des anglicismes dans la langue française par la création de termes français, ces derniers, tel que « courriel » (pas reconnu sur Microsoft Word 2001 mais reconnu sur les versions plus récentes et sur open office) ne sont pas tous usités avec la même régularité. Peut-être que cela a un lien avec la nouveauté du terme employé car on peut noter que le terme « logiciel » est utilisé de manière plus ou moins unanime par les français alors que pour « courriel » qui est apparu plus tard la population française semble plus encline à utiliser le terme anglais « email ». On observe pour ce champ lexical des nouvelles technologies un certain fossé entre les générations, en effet il semble que les jeunes sont plus enclins à utiliser les terme anglais. Qu'en est-il pour les langues des signes ? Y a t'il aussi un lien entre l'apparition d'un référent (objet) et la forme du signifiant linguistique ?

DEUXIEME PARTIE : Le lexique des nouvelles technologies en LSF et BSL : Analyse et comparaison

I. Méthodologie d'enquête

a) Présentation des locuteurs

Nous avons effectué notre enquête auprès de huit locuteurs sourds de naissance (quatre locuteurs français et quatre locuteurs anglais).

Concernant la BSL, trois locuteurs sont des signeurs natifs ; une locutrice (M), née de parents entendants, est venue à la BSL plus tardivement. M possède un implant cochléaire. Tous les locuteurs de BSL travaillent dans le laboratoire de recherche DCAL (Deafnes, Cognition and Language research center) à l'Université de Londres.

Les quatre locuteurs de LSF sont sourds de naissance, sont nés de parents entendants et ont appris la langue des signes tardivement. Deux d'entre eux sont professeurs de LSF.

b) Présentation du corpus

Le corpus présenté aux locuteurs se compose de 34 termes liés aux nouvelles technologies.

1 – INTERNET / THE INTERNET	18 - SOURIS / MOUSE
2 – SITE INTERNET / INTERNET WEBSITE	19 – CLAVIER / KEYBOARD
3 – WI-FI	20 - DISQUE DUR / HARD DRIVE
4 GOOGLE	21 – DVD
5 – BLOG	22 – CLE USB / USB FLASH DRIVE
6 – TELECHARGER / DOWNLOAD	23 – IMPRIMANTE / PRINTER
7 – CHAT	24 – SCANNER
8 – MSN	25 – MP3 / MP3 PLAYER
9 – EMAIL	26 – TELEPHONE PORTABLE / MOBILE PHONE
10 – ENVOYER UN EMAIL / TO SEND AN EMAIL	27 – SMS
11 – ADRESSE EMAIL / EMAIL ADDRESS	28 – VISIOPHONE / VIDEOPHONE
12 – FICHER JOINT / ATTACHED FILE	29 – WII
13 – DOCUMENT WORD / WORD DOCUMENT	30 – NINTENDO DS
14 – PDF	31 – APPAREIL-PHOTO NUMERIQUE / DIGITAL CAMERA
15 - EXCEL	32 – LIVRE NUMERIQUE / E-BOOK
16 – WEBCAM	33 – CADRE PHOTO NUMERIQUE / DIGITAL PHOTO FRAME
17 – ORDINATEUR PORTABLE / LAPTOP	34 – NANOTECHNOLOGIE / NANOTECHNOLOGY

c) La transcription

Chaque signe est décrit suivant les paramètres de configuration manuelle, d'orientation de la main et du mouvement effectué par celle-ci, et ceci pour chacune des deux mains.

Nous avons distingué une partie « commentaire » comprenant d'éventuelles observations comme l'utilisation de la dactylologie, le fait qu'un signe soit décomposable en plusieurs parties distinctes (ex. [APPAREIL PHOTO NUMERIQUE]).

Dans nos tableaux de transcription nous avons distingué des paramètres liés au signe dans son ensemble : localisation / emplacement, mimique faciale, et labialisation. Cependant pendant la transcription il nous a semblé utile de les noter seulement très rarement. En effet les termes étant demandés hors contexte ils sont en grande majorité réalisés dans l'espace neutre et les locuteurs ont une expression souvent neutre ou non analysable (rires...). Du fait de la lecture des termes demandés les locuteurs ont une forte tendance à labialiser le terme de référence.

ORDINATEUR PORTABLE / LAPTOP
Image
commentaire
Main droite
Configuration
Orientation
Mouvement
Main gauche
Configuration
Orientation
Mouvement
Signe
Localisation
Mimique
Labial

Dans nos tableaux de transcription nous avons utilisé les abréviations suivantes :

- *mvevt* : correspond au mouvement de la main s'il a lieu. Pour la transcription des signes nous avons noté sa direction (vers le haut...), sa vitesse et d'autres éléments (rotation, fermeture des doigts, alterné X2...)".
- X2 : lorsque le mouvement est répété deux fois.
- *Conf.* : correspond au terme configuration.
- *Dactylo.* : pour noter le terme dactylogogie, suivi dans la cellule commentaire par les lettres dactylogogiées en italiques et séparées par un espace. Exemple « dactylo. *D V D* »
- ? : nous avons utilisé ce signe typographique pour noter une incompréhension du signe signé par un locuteur.

d) Les contraintes.

Nous avons eu des difficultés à trouver des locuteurs français sourds signant. Concernant les locuteurs de BSL, le problème s'est moins posé grâce au fait que nous étions au sein d'un laboratoire de recherche sur la langue des signes dans lequel une partie des étudiants et professeurs sont sourds.

Nous avons aussi dû faire face à différents problèmes de vidéo.

En effet la situation d'enquête a été très différente entre la France et l'Angleterre.

En Angleterre :

L'enquête a été réalisée avec le matériel vidéo du laboratoire de recherche et dans salle de prise de vue avec un écran bleu derrière les locuteurs. Nous disposions d'un diaporama sur ordinateur avec images initialement prévu pour être projeté en fond grâce à un rétro projecteur. Le projecteur n'ayant pas fonctionné avec notre ordinateur nous avons écrit les termes demandés sur des fiches en carton pour que le mot demandé puisse être vu sur la vidéo. La caméra était installée sur pied.

Entre nos entretiens avec les locuteurs anglais et les locuteurs français nous avons dû faire face à la perte de données (perte des clés usb sur lesquelles étaient enregistrées la partie informatique des informations récoltées pendant mon passage à l'université de Londres et le diaporama d'images utilisé pour l'entretien).

En France :

Pour l'un des entretiens vidéo le film a été réalisé en extérieur pour permettre plus de lumière et moins d'objets en fond. Faute de matériel suffisant nous avons dû tenir la caméra à la main.

Concernant l'autre entretien vidéo les locuteurs étaient placés devant tableau blanc et la caméra était installée sur une chaise car nous n'avions pas de pied de caméra.

Pour ces deux entretiens vidéo les termes français étaient seulement montrés sur fiches en cartons. Les termes étaient écrits des deux côtés de cette fiche de façon à ce qu'ils soient visibles pour la caméra et pour les locuteurs simultanément.

Le caractère plus artisanal de l'Enquête faite en France a entraîné des manques au niveau de certaines données (pendant un entretien nous n'avions, par exemple, pas remarqué que l'un des locuteurs avait effectué le signe demandé pendant que nous mettions la fiche en carton devant la caméra) et d'une manière générale la qualité des vidéos est moindre par rapport aux entretiens qui ont été faits en Angleterre.

II. Analyse et comparaison

Lors de notre passage à l'Université de Londres au sein du laboratoire DCAL, nous avons eu l'occasion de discuter avec D. Lewin (interprète et actuellement doctorante) de l'importance et de la signification de la labialisation en langue des signes. Dans notre étude nous ne prendrons pas en compte cette dimension. En effet notre recherche est basée sur des termes isolés hors contexte et dont les locuteurs avaient la version orthographique sous les yeux au moment de l'entretien. Il nous semble donc que la labialisation peut être fortement influencée dans un sens qui ne peut être considéré comme pertinent dans la formation des signes étudiés dans ce mémoire. Nous ne prendrons pas non plus en compte les mimiques faciales qui nous semblent pouvoir être perturbées par le caractère décontextualisé des signes étudiés de notre recherche.

Lorsqu'on observe les termes de référence en langues vocales on remarque qu'il existe un fort taux de signes identiques ou fortement semblables entre ceux utilisés en anglais et ceux utilisés en français. Qu'en est-il pour ces mêmes termes en langues des signes? La LSF a-t-elle cette même tendance à emprunter à la BSL? Ou les langues des signes ont-elles plus tendance pour ces termes à emprunter à la langue vocale du pays dans lequel elles évoluent?

En langues vocales (34 termes)		
14	41%	identiques
13	38%	phonologiquement différents
6	18%	proches

2.1.1. Ambiguïté de sens et de compréhension des termes écrits

Concernant les locuteurs de BSL nous avons remarqué qu'ils doivent faire face à un problème d'ambiguïté concernant le sens des termes proposés à l'écrit car la plupart des mots utilisés pour les nouvelles technologies sont d'origine anglo-saxonne, or ces mots ont un sens original qui peut être différent de celui utilisé dans le contexte des nouvelles technologies (« **chat** », « **word document** », etc.). Pour ce qui est des locuteurs français nous avons aussi pu constater qu'il existe une certaine ambiguïté à l'écrit entre les termes liés aux nouvelles technologies et des termes de la langue française courante. Par exemple le mot « **chat** » peut être interprété comme l'animal si on ne précise pas le champ lexical dans lequel s'inscrit ce mot.

2.1 Analyse phonologique

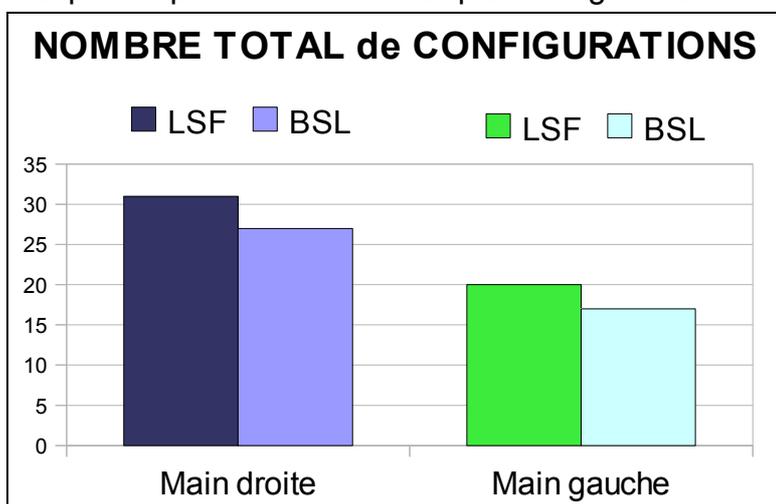
2.2.1 La Configuration

Nous avons choisi de noter les configurations manuelles selon les mêmes termes pour décrire les deux langues des signes observées de façon à rendre la comparaison possible.

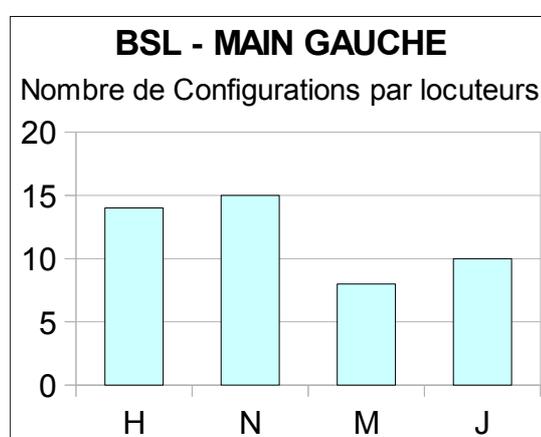
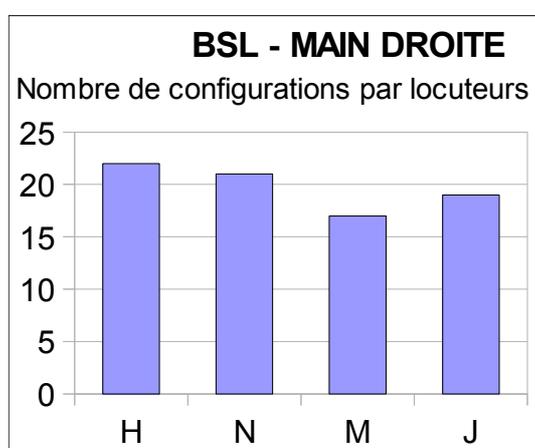
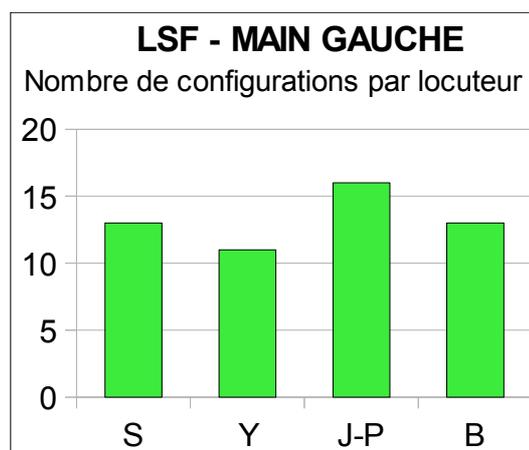
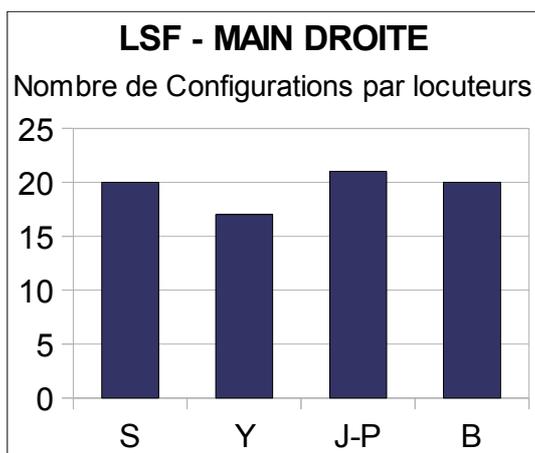
Les configurations manuelles sont souvent difficiles à noter du fait de leur réalisation moins accentuée à l'intérieur d'un signe tout comme en langue vocale les syllabes sont régulièrement modifiées à l'oral. De plus il est aussi difficile de savoir comment noter configurations manuelles. En effet on peut se demander où

se situe la limite entre la configuration « D » et la configuration « index » (nous avons décidé d'utiliser plus fréquemment la notation « index » sauf pour les signes pour lesquels l'utilisation de la configuration « D » nous semblait évidente : par exemple [DVD] en LSF) ou encore la limite entre les configurations « main plate » et « moufle » ou les configurations "U" et "V". Nous nous sommes posé la question de savoir comment noter des configurations que l'on pourrait qualifier de neutre car la main n'est pas vraiment « plate » ni « ouverte » et ne semble pas interférer dans la compréhension du signe. En outre cette main « neutre » la question se pose pour savoir si elle devait être analysée comme une configuration distincte ou laissée de côté.

On remarque que de manière générale, en BSL comme en LSF le nombre de configurations est plus important main droite que main gauche.

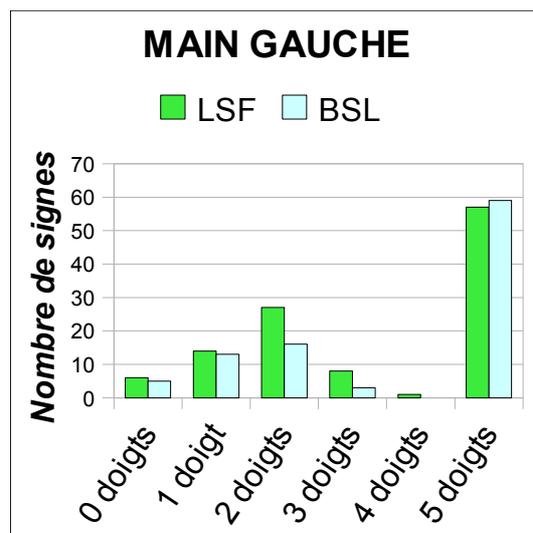
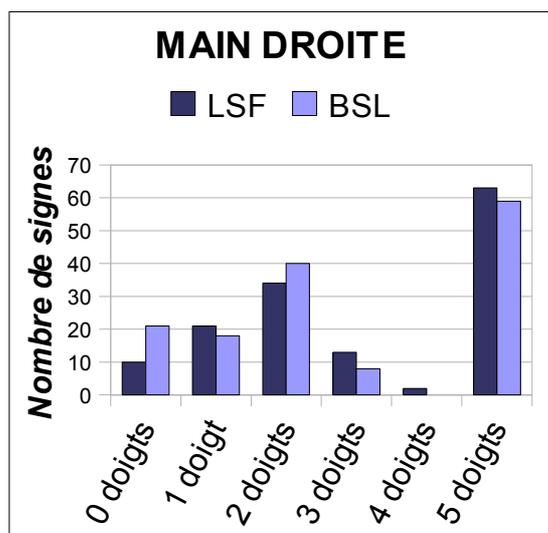


De la même manière, le nombre de configurations varie suivant le locuteur dans les deux langues observées. De plus on observe qu'au sein d'une même langue les locuteurs n'utilisent pas toujours les mêmes configurations et qu'aucun des locuteurs n'utilise toutes les configurations répertoriées.



En BSL comme en LSF il y a plus de signes utilisant des configurations manuelles à cinq doigts que ce soit main droite ou main gauche.

On remarque l'emploi de configurations spécifiques à la BSL : "petite pince ouverte", "bec de canard", "bec d'oiseau", "pièce", "H/pouce ouvert", (neutre). Mais aussi des configurations spécifiques à la LSF : "3", "4", "D", "U", "V plié", "clé ouverte", "F", "R".



En se référant aux graphiques de la page suivante on peut observer qu'en LSF les configurations manuelles dominantes pour la main droite sont: "ouverte", "plate", "pince", "index", "petit C" et "poing". Quant à la BSL, on remarque aussi une forte utilisation des configurations " ouverte", "plate", "petit C", "index" et "poing" mais aussi des configurations "L", "bec de canard ouvert", "bec d'oiseau" et "pièce".

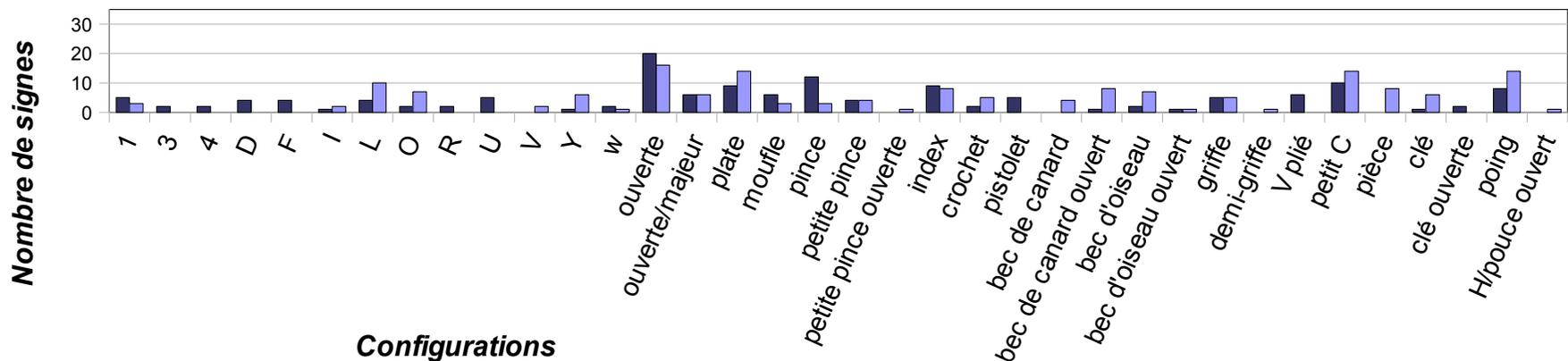
Pour la main gauche, en BSL comme en LSF, on remarque que la configuration "plate" est plus utilisée de façon bien plus importante que les autres configurations, suivie par la configuration "ouverte" ; Mais ce sont deux configurations proches qui peuvent se confondre.

On remarque aussi une certaine fréquence de réalisation des configurations "moufle" et "petit C" en LSF alors qu'en BSL on note une certaine régularité de réalisation de la configuration "index".

De manière générale on peut remarquer qu'en LSF il y a beaucoup de configurations différentes mais que la plupart sont utilisées de manière isolée, tandis qu'en BSL il y a plus d'uniformité. En LSF on remarque qu'un certain nombre de configurations sont réalisées par un ou deux locuteurs seulement tant main droite que main gauche.

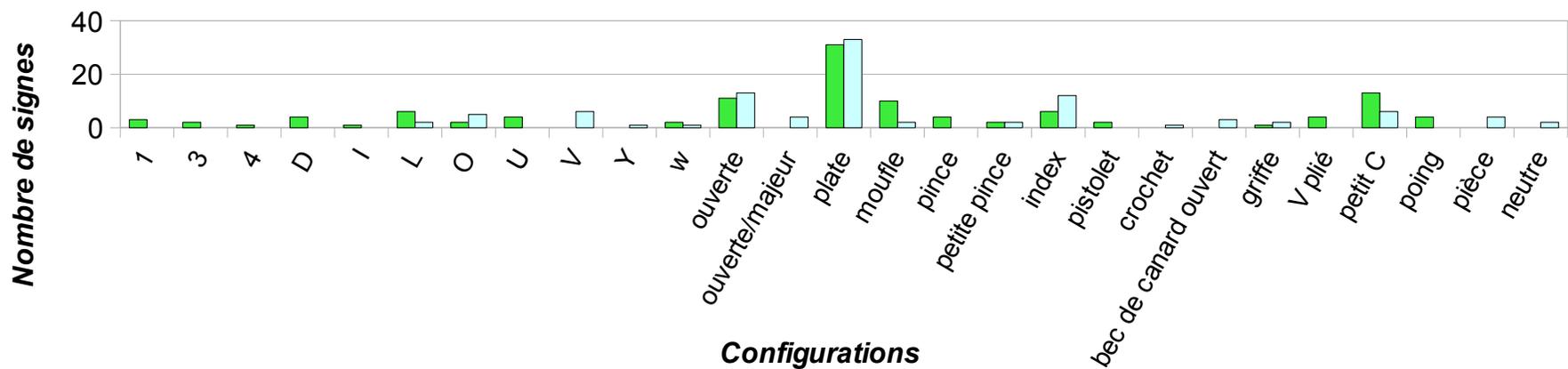
MAIN DROITE

■ LSF ■ BSL



MAIN GAUCHE

■ LSF ■ BSL



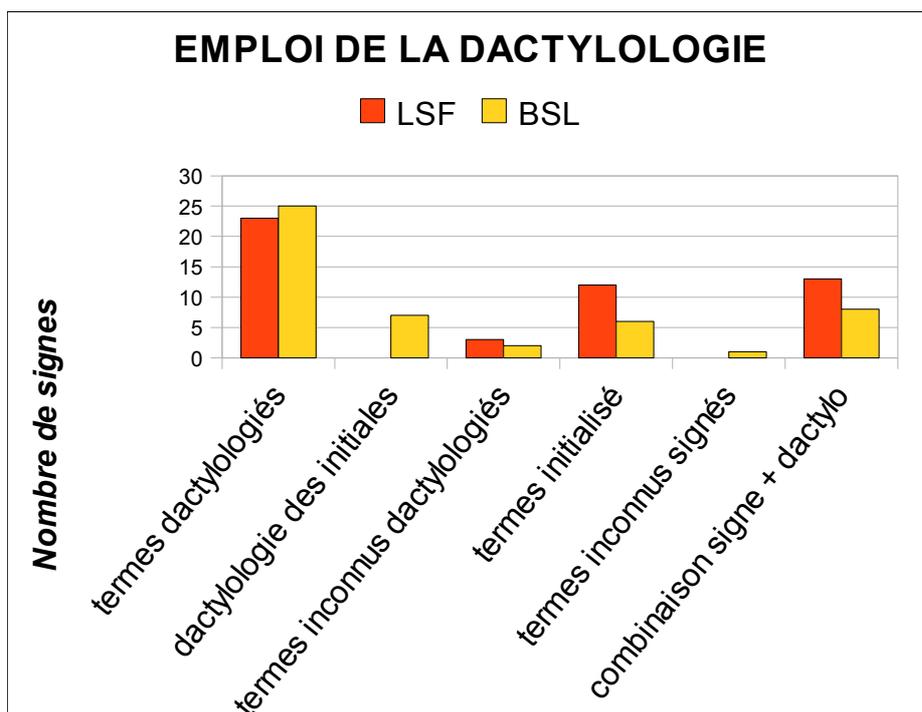
Utilisation de la dactylogogie :

On remarque en BSL comme en LSF une utilisation éventuelle de la dactylogogie.

Nous pouvons constater que les locuteurs de BSL font plus régulièrement appel à la dactylogogie que ceux de LSF.

On peut observer l'utilisation d'abréviations (dactylogogie des initiales seules) que l'on n'observe pas en LSF.

Il y a par contre on note plus de signes initialisés et plus de combinaisons « signe + dactylogogie » en LSF qu'en BSL.



Initialisation :

On remarque des procédés de création de signe par initialisation en BSL et en LSF

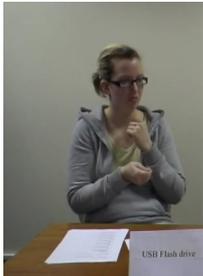
On peut prendre l'exemple de [THE INTERNET] en BSL dans la mesure où le "I" en dactylogogie Anglaise est donné en montrant le majeur. Or dans le signe [INTERNET] les majeurs des mains droite et gauche se font face.

INTERNET	H
Image	 A photograph showing two individuals, a woman on the left and a man on the right, seated at a table. They are both performing a hand gesture with their index fingers touching, illustrating the sign for 'INTERNET' in British Sign Language (BSL).
commentaire	index mains droite et gauche se touchent en début et fin de signe
Main droite	
Configuration	"ouverte/majeur"
Orientation	paume vers gauche
Mouvement	demi cercle vers le bas légèrement à droite
Main gauche	
Configuration	"ouverte/majeur"
Orientation	paume vers droite
Mouvement	demi cercle vers le bas légèrement à gauche

ADRESSE	LSF
Image	
commentaire	"1" = dactylo A
Main droite	
Configuration	"1"
Orientation	pouce vers soi
Mouvement	vers le bas
Main gauche	
Configuration	"1"
Orientation	pouce vers soi
Mouvement	vers le bas

Combinaison d'un signe avec dactylologie :

Tout comme en BSL, on remarque en LSF des signes dont la formation combine un signe naturel et de la dactylologie.

Clé USB	BSL	LSF
Image		
commentaire	Dactylo U S B + signe	Signe + dactylo pour U S B
Main droite		
Configuration	"clé"	"bec d'oiseau"
Orientation	paume vers gauche ; doigts vers l'avant	vers l'avant
Mouvement	oscillation avant/arrière	oscillations légères avant/arrière

On peut observer cependant que ce type de formation de signe (signe naturel + dactylologie) est utilisé pour des mots qui, en langue vocale de référence, sont composés d'un mot et d'une abréviation : « clé » + « U.S.B».

Après analyse des termes qui composent notre corpus, on s'aperçoit que la grande majorité des mots sont connus des locuteurs tant de BSL que de LSF. Il n'existe qu'un seul mot qui n'est connu d'aucun d'entre eux : « nanotechnologie ». Concernant cette observation il est intéressant de noter que pourtant Londres et Oxford sont deux pôles de recherche sur les nanotechnologies. L'explication de cette méconnaissance généralisée peut provenir du fait que certains locuteurs ne sont pas originaires de ces villes. Cependant cela montre un réel faussé de communication alors même qu'à l'heure actuelle tous les entendants, même s'ils ne sont pas tous en mesure de donner une définition exacte du mot, ont déjà pour une grande majorité d'entre eux été en contact avec ce mot. Surtout lorsqu'on observe que la grande majorité des termes liés aux nouvelles technologies sont connus et ont un signe en langue des signes et qu'actuellement ces objets utilisent les nanotechnologies de manière pratiquement incontournable. Pourtant on peut observer que pour ce terme deux locuteurs ont utilisé la dactylologie et un locuteur a fait un essai de traduction en faisant une traduction littérale du sens des termes composant les mot anglais de référence.

NANOTECHNOLOGIE	BSL	
Image		
commentaire	ne connaît pas ; composition de signes : [SMALL] + [TECHNOLOGY] ou dactylo N A N O + [TECHNOLOGY]	
Main droite		
Configuration	"bec d'oiseau ouvert" (très légèrement)	"griffe"
Orientation	paume vers gauche	paume vers soi (poignet à droite puis en haut)
Mouvement	fixe	quart de rotation du poignet vers le bas
Main gauche		
Configuration		"griffe"
Orientation		paume vers soi (poignet à gauche puis en haut)
Mouvement		quart de rotation du poignet vers le bas

2.2.2 Le Mouvement

Concernant la main gauche si l'on observe seulement le paramètre du mouvement on voit que :

- En BSL comme en LSF cette main est le plus souvent fixe et que, lorsqu'il y a mouvement, celui-ci est très souvent identique ou presque en LSF et en BSL.

On peut donner plusieurs exemples pour justifier ces affirmations :

[CLAVIER] : en BSL et LSF on note le mouvement paume fixe, doigts qui pianotent.

[MSN] : en BSL et LSF on remarque un mouvement de haut en bas (sauf deux des locuteurs de LSF)

[GOOGLE] : en BSL et LSF le mouvement est une oscillation du poignet de haut en bas.

[INTERNET] : en BSL on note un mouvement en demi-cercle vers le bas, alors qu'en LSF c'est un mouvement de rotation complète.

[VISIOPHONE] : BSL et LSF le mouvement est une oscillation de la droite vers la gauche.

Pour la main droite, qui est la main dominante des locuteurs interrogés, on observe un plus grand nombre de variation de mouvements tant entre locuteurs de BSL et de LSF qu'entre locuteurs d'une même langue.

Les variations observées seront traitées dans une prochaine partie.

Orientation

Ce paramètre est difficile à analyser car il peut paraître parfois peu clair notamment pour des orientations de la mains moins évidentes que les dénominations « haut », « bas », « droite » « gauche » /

On observe main gauche comme main droite différentes orientations de la main. Tout comme le paramètre de mouvement on note des variations tant entre locuteurs de LSF et BSL qu'entre locuteurs d'une même langue. Les variations relatives à ce paramètre seront traitées dans un prochain paragraphe. On note cependant moins de variations concernant les orientations de la main gauche (main dominée).

2.2 Analyse des procédés iconiques

Il est intéressant de noter que la moitié des locuteurs (deux locuteurs de BSL et deux locuteurs de LSF) interrogés font un signe pour [LECTEUR MP3] alors que ce n'est pas un objet utilisé par les sourds.

MP3 PLAYER	BSL
Image	
commentaire	dactylo M P 3 + signe
Main droite	
Configuration	"petite pince"
Orientation	paume vers gauche
Mouvement	vers oreille droite
Main gauche	
Configuration	"petite pince"
Orientation	paume vers droite
Mouvement	vers oreille gauche

LECTEUR MP3	LSF		
Image			
commentaire	signe en deux ou trois parties		
Main droite			
Configuration	"bec d'oiseau ouvert"	"index"	"index"
Orientation	paume vers gauche, index devant pouce	index vers l'avant	paume en bas
Mouvement	fixe	oscillation du poignet gauche/droite en arc de cercle. paume vers gauche puis en bas	pointé vers oreille droite
Main gauche			
Configuration	"bec d'oiseau ouvert"	"index"	"index"
Orientation	paume vers droite, index devant pouce	index vers l'avant	paume en bas
Mouvement	fixe	oscillation du poignet droite/gauche en arc de cercle. paume vers droite puis en bas	pointé vers oreille gauche

On remarque que la dernière partie du signe donné par les locuteurs de LSF a un référent identique à celui donné en BSL à savoir les oreilles.

Si on reprend la catégorisation de D. Bouvet énoncée en première partie on trouve dans notre corpus des signes descriptifs de forme. On peut citer par exemple le signe [EMAIL] en LSF en admettant que l'objet de référence n'est pas le mot « email » mais son écriture informatique « @ ».

EMAIL	LSF
image	
commentaire	"1" = dactylo A
Main droite	
Configuration	"1"
Orientation	paume en bas ; pouce vers gauche
Mouvement	circulaire
Main gauche	
Configuration	"plate"
Orientation	paume en haut
Mouvement	fixe

Ou encore le signe [CADRE] en LSF et BSL pour lequel les locuteurs dessinent le contour de l'objet.

CADRE	En LSF et BSL
image	
Main droite	
Configuration	"index"
Orientation	paume en bas
Mouvement	vers droite, puis vers soi, puis vers gauche
Main gauche	
Configuration	"index"
Orientation	paume en bas
Mouvement	vers gauche, puis vers soi, puis vers droite

On remarque aussi des signes descriptifs utilisant le seul paramètre du mouvement. C'est le cas par exemple de [Nintendo DS]

WII	BSL
image	
commentaire	éventuellement dactylo (mais dactylo comme LSF)
Main droite	
Configuration	"clé"
Orientation	vers la gauche
Mouvement	rotation répétée du poignet

2.3 Variation

On remarque que l'ordre des composants du signe est variable quand un signe se réalise en plusieurs parties, même quand il s'agit de comparer les signes de locuteur d'une même langue des signes.

On peut noter qu'en BSL par exemple, tous les locuteurs n'utilisent pas le signe de référence que l'on peut par exemple trouver sur le site sciencesigne.org.

Il existe des signes qui sont très proches entre certains locuteurs de LSF et de BSL.

ADRESSE	BSL	LSF
Image		
commentaire	en deux signes : EMAIL + ADDRESS	[ADRESSE] + [EMAIL]
Main droite		
Configuration	"ouverte/majeur"	"1"
Orientation	paume vers soi, majeur vers soi	pouce vers soi
Mouvement	petit mvmt répété vers le bas	vers le bas
Main gauche		
Configuration		"1"
Orientation		pouce vers soi
Mouvement		vers le bas
Signe		
Localisation	poitrine ; contact majeur/poitrine	poitrine ; contact pouce/poitrine

Lors de nos entretiens, des locuteurs ont témoigné d'un changement de signe pour certains termes depuis leur apparition en langue des signes.

TELECHARGER	BSL	
image		
Main droite		
Configuration	"ouverte" vers "pince"	"ouverte" vers "pince"
Orientation	paume en bas – doigts devant	paume en haut – doigts devant
Mouvement	vers arrière	vers arrière
Main gauche		
Configuration	"plate"	"plate"
Orientation	paume en haut	paume en haut
Mouvement	fixe	fixe

On remarque qu'entre la BSL et la LSF il y a beaucoup de configurations communes ou très proches pour un même signe. Par exemple pour le terme Nintendo DS le signe donné en LSF est très proche de celui donné en BSL. Pour ce signe la variation de configuration main droite est minime (« Bec d'oiseau » vs. « F » : variation = pouce contre index et autres doigts fermés pour « bec d'oiseau » et ouverts pour « F »).

On note aussi l'existence de signes identiques dans les deux langues:

APPAREIL PHOTO	LSF et BSL
image	
Main droite	
Configuration	"petit C"
Orientation	paume vers gauche
Mouvement	index mvmt haut/bas
Main gauche	
Configuration	"petit C"
Orientation	paume vers droite
Mouvement	fixe
Signe	
Localisation	visage

De manière générale on observe des signes qui varient non seulement entre locuteurs de langues différentes mais aussi entre locuteurs d'une même langue.

On remarque que certains termes sont créés selon une stratégie différente. Prenons le cas de [ENVOYER UN EMAIL] pour lequel nous n'observons pas de variation significative à l'intérieur d'une même langue. Le signe de référence ([EMAIL]) est très différent.

EMAIL	BSL	LSF
Image		
Commentaire	mains face à face	
Main droite		
Configuration	"pièce" vers "bec d'oiseau ouvert"	"1"
Orientation	paume vers gauche	paume en bas ; pouce vers gauche
Mouvement	ouverture index/pouce avec légère pression	circulaire
Main gauche		
Configuration	"pièce" vers "bec d'oiseau ouvert"	"plate"
Orientation	paume vers droite	paume en haut
Mouvement	ouverture index/pouce avec légère pression	fixe

On remarque que pour ce qui concerne l'action d'envoyer un email, la formation du signe n'est pas la même en BSL et en LSF. En BSL comme en LSF on observe une utilisation identique du paramètre de mouvement, à savoir que ce mouvement varie en fonction du locuteur et du destinataire (c'est donc un verbe appelé directionnel). La différence vient du fait qu'en BSL le sens {EMAIL} est inclus dans le mouvement du verbe {TO SEND}, alors qu'en LSF le terme est décomposé en deux signes [ENVOYER] [EMAIL] ou [EMAIL] [ENVOYER], comme nous avons deux mots en français.

ENVOYER UN EMAIL	BSL	LSF	
Image			
commentaire	inclusion du nom dans l'action = [TO SEND AN EMAIL] : verbe directionnel	[EMAIL]	[ENVOYER]
Main droite			
Configuration	"pièce" vers "bec d'oiseau ouvert"	"1"	"pince" vers "ouverte"
Orientation	dépend du destinataire	paume en bas ; pouce vers gauche	dépend du destinataire
Mouvement	un lancé dont direction varie suivant destinataire : vers soi, vers tu, vers lui...	circulaire	lancé vers l'avant. doigts qui s'ouvrent
Main gauche			
Configuration		"plate"	
Orientation		paume en haut	
Mouvement		fixe	
Signe			
Localisation	neutre ou partant du buste ou partant de l'épaule		

De manière générale on observe de nombreuses ressemblances entre les signes du corpus. On peut donc se demander si la représentation des objets n'a pas une forme de schéma global de référence qui entraîne des représentations parfois proches entre les locuteurs de la LSF et ceux de la BSL. Cette remarque est observable tant pour les référents abstraits comme "email" ou "envoyer" que pour les référents concrets comme "ordinateur portable", "téléphone portable", "webcam", etc.

Conclusion

Contrairement aux représentations courantes parmi les entendants il existe plusieurs langues des signes. Ces langues ont subi des restrictions fortes pendant toute une partie de leur histoire ce qui n'a pas permis une certaine normalisation comme dans les langues vocales grâce à l'écriture et l'enseignement.

Au vu de l'histoire des langues des signes et au caractère relativement nouveau des termes liés aux nouvelles technologies on aurait pu s'attendre à plus de variations que ce qui a été observé. En effet on a pu remarquer qu'il existe de nombreuses ressemblances dans la construction des signes malgré une dactylogogie différente entre la BSL et la LSF. Ce qui nous porte à penser que l'iconicité a une importance certaine dans la formation des signes car il semble exister un lien fort entre l'objet de référence, tant abstrait ("email") que concret ("ordinateur portable") et le signe produit dans les langues des signes.

De plus on remarque que les variations observées ne sont pas seulement entre deux langues, elles s'observent aussi entre deux locuteurs d'une même langue.

On a pu aussi voir dans ce travail que la dactylogogie tient une part importante dans la formation des signes. On a pu observer que le lien entre les langues des signes et les langues vocales est très présent : il passe à la fois par l'utilisation de la dactylogogie (de termes complets ou par abréviation) que par un rapport entre le nombre d'unités employées dans la formation de certains signes et le nombre d'unités employées dans la formation de ces mêmes termes dans la langue vocale de référence (« appareil photo numérique » : [APPAREIL][PHOTO][NUMERIQUE]).

Cependant il est important de noter dans cette recherche que le nombre de sujets interrogés est trop restreint pour considérer la considérer comme représentative et aboutissant à des conclusions qui pourraient ne pas se vérifier dans une recherche à plus grande échelle.

Bibliographie

Barilone, C (2007) Variation lexicale de la LSF en Rhône-Alpes : description et questions didactiques. Master 1, A. Millet, dir., Stendhal Grenoble 3.

Ben Echadli, B. (2008) *Comparaison lexicale et syntaxique entre la langue des signes française (LSF) et la langue des signes tunisienne (LST)*. Master 1, A. Millet, Dir., Université Stendhal Grenoble 3.

Bernard, Y. (1999) *Approche de la gestualité à l'instruction des sourds-muets de Paris au XVIII^e et XIX^e siècles*. Doctorat, F. François, Dir, Paris V, 1999.

Blondel, M. (2004) De la syllabe en LSF à travers un registre poétique in *Acte de Colloque de Villeneuve d'Ascq, 23-24 sept 2003, Sillexicales n°4*, Lille 3.

Boutora, L. (2006) Un inventaire des configurations manuelles pour une catégorisation des unités minimales de la LSF in *Acte de Colloque de Villeneuve d'Ascq, 1-2 juin 2006, Sillexicales n°4, Lille 3*.

Bouvet, D. (1997) *Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles*. Paris : Hartman.

Brentari, D. (1998) *A prosodic model of sign language phonology*. Londres : MIT press.

Cormier, K et Schembri, A (2007) How does fingerspelling become a sign? in *Sign Matters may 2007*, pp16-17.

Cuxac, C. (1983) *Le langage des sourds*. Payot.

Cuxac, C (1993) Iconicité des langues des signes in *Faits de langue n°1*. Paris : presses universitaires.

Crystal, D (2003) *The Cambridge encyclopedia of language*. 2nd ed.,(1st ed. : 1998), Cambridge : Cambridge University press.

Crystal, D (2003) *The Cambridge encyclopedia of the English language*, 2nd ed., (1st ed : 1995), Cambridge : Cambridge University press.

Elton, F. (2006) Changes to regional variations in BSL in *Sign Matters* january 2006, pp10-11. Foreign vocabulary in sign languages: cross-linguistic investigation of word formation. Brentari, D, Cord. (2001) , Mahwah New Jersey : Laurence Erlbaum Associates.

Jackson, P. (2001) *A pictorial History of the deaf Britain*. Grande-Bretagne : Deafpoint Wisford.

Johnston, T. et Schembri A. (2007) *Austalian sign language : an introduction to sign language linguistics*. Cambridge, Cambridge University press

Lecorre, G. La métonymie, processus de création lexicale en langue des signes française. De l'usage référentiel à la langue. in *Recherches sur la langue des signes*, Université Toulouse-Le Mirail, 19 et 20 nov. 1999.

Micciche, E. (2009) *Langue des signes française et gestualité ententdante : des modes de production similaires ?*. Dir. A. Millet, Mémoire de master 1, Université Stendhal Grenoble 3.

Millet, A. (1997) Réflexion sur le statut du mouvement en LSF in *Lidil n°15*. Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3.

Millet, A. (1998) Typologie des signes et structuration du lexique en LSF, in *Actes du Colloque Orage' 98*, Besançon 9-11 déc. 1998.

Moody, B (1983) *La langue des signes*. Paris : Broch

Pruvost, J. et Sablayrolles, J-F (2003) Les Néologismes in *Que-sais-je?* Coll., Paris : PUF

Rolet, C., Iconicité : histoire et références in *Recherches sur la lange des signes*, Université Toulouse-Le Mirail, 19 et 20 nov. 1999.

Virole, B (1996) *Psychologie de la surdit *. Paris, Bruxelles : De Boek Universit .

ANNEXES

Annexe 1 : Droits à l'image

Annexe 2 : Protocole d'enquête

Annexe 3 : Grilles d'analyse

Annexe 1

Droits à l'image

Autorisation pour l'enregistrement audio/vidéo et l'exploitation des données enregistrées

Je soussigné(e)

JANTON YOAN

autorise

Mathilde Varin, étudiant(e) en Master Sciences du Langage, Spécialité « Langage et surdité » de l'Université Grenoble à m'enregistrer (audio/vidéo) dans le cadre de son mémoire de recherche sur le lexique des nouvelles technologies en BSL et LSF :

J'autorise l'utilisation de ces données sous leur forme enregistrée Oui ? Non ?
transcrite Oui ? Non ?

- à des fins de recherche scientifique (travaux personnels d'étudiants, mémoires, thèses, articles, exposés à des congrès, séminaires)
- à des fins pédagogiques (cours universitaires, formation continue)

J'autorise la mise en ligne de ces données sur des sites Internet dédiés à la recherche sous leur forme enregistrée : Oui ? Non ?
transcrite : Oui ? Non ?

Je pose les restrictions suivantes à l'utilisation de mon image :

Fait, à St Romain d'Ay

Le 19/08/09

Autorisation pour l'enregistrement audio/vidéo et l'exploitation des données enregistrées

Je soussigné(e)

Stéphanie DUCLOS

autorise

Mathilde Varin, étudiant(e) en Master Sciences du Langage, Spécialité « Langage et surdité » de l'Université Stendhal à m'enregistrer (audio/vidéo) dans le cadre de son mémoire de recherche sur le lexique des nouvelles technologies en BSL et LSF :

J'autorise l'utilisation de ces données sous leur forme enregistrée Oui ? Non ?
transcrite Oui ? Non ?

- à des fins de recherche scientifique (travaux personnels d'étudiants, mémoires, thèses, articles, exposés à des congrès, séminaires)
- à des fins pédagogiques (cours universitaires, formation continue)

J'autorise la mise en ligne de ces données sur des sites Internet dédiés à la recherche sous leur forme enregistrée : Oui ? Non ?
transcrite : Oui ? Non ?

Je pose les restrictions suivantes à l'utilisation de mon image :

Fait, à St Romain d'Ay
Le 19/08/09

Autorisation pour l'enregistrement audio/vidéo et l'exploitation des données enregistrées

Je soussigné(e)

M^r DANIELUZZI Bernard

autorise

Mathilde Varin, étudiant(e) en Master Sciences du Langage, Spécialité « Langage et surdité » de l'Université Stendhal à m'enregistrer (audio/vidéo) dans le cadre de son mémoire de recherche sur le lexique des nouvelles technologies en BSL et LSF :

J'autorise l'utilisation de ces données sous leur forme enregistrée : Oui Non

transcrite : Oui Non

- à des fins de recherche scientifique (travaux personnels d'étudiants, mémoires, thèses, articles, exposés à des congrès, séminaires)

- à des fins pédagogiques (cours universitaires, formation continue)

J'autorise la mise en ligne de ces données sur des sites Internet dédiés à la recherche sous leur forme enregistrée : Oui Non

transcrite : Oui Non

Je pose les restrictions suivantes à l'utilisation de mon image :

Informed Consent Form for ...ADULT PARTICIPANTS... in Research Studies

(define target group i.e. Parent/Guardian/Child/Teacher)

Please complete this form after you have read the Information Sheet and/or listened to an explanation about the research.

Title of Project: Terminology for New Technology

- The person organising the research has explained the project to me.
- I have had the opportunity to ask any questions about the project.
- I have been given a copy of this Consent Form to keep and refer to at any time.
- I understand that if I decide at any time during the research that I no longer wish to participate in this project, I can notify the researchers involved and withdraw from it immediately.
- I consent to the processing of my personal information for the purposes of this research study. I understand that such information will be treated as strictly confidential and handled in accordance with the provisions of the Data Protection Act 1998.
- I agree to being video recorded during data collection and to the video being used for research purposes only.

Participant's Statement

I Neil Fox

agree that the research project named above has been explained to me to my satisfaction and I agree to take part in the study. I have read both the notes above and the Information Sheet about the project, and understand what the research study involves.

Signed:

Date:

19/2/09.

Researcher's Statement

I Mathilde VADIN

confirm that I have carefully explained the purpose of the study to the participant and outlined any reasonably foreseeable risks or benefits (where applicable).

Signed:

Date:

19/02/09

Informed Consent Form for ...ADULT PARTICIPANTS... in Research Studies

(define target group i.e. Parent/Guardian/Child/Teacher)

Please complete this form after you have read the Information Sheet and/or listened to an explanation about the research.

Title of Project: Terminology for New Technology

- The person organising the research has explained the project to me.
- I have had the opportunity to ask any questions about the project.
- I have been given a copy of this Consent Form to keep and refer to at any time.
- I understand that if I decide at any time during the research that I no longer wish to participate in this project, I can notify the researchers involved and withdraw from it immediately.
- I consent to the processing of my personal information for the purposes of this research study. I understand that such information will be treated as strictly confidential and handled in accordance with the provisions of the Data Protection Act 1998.
- I agree to being video recorded during data collection and to the video being used for research purposes only.

Participant's Statement

I ~~Mark~~ ~~John~~ MARTINE LAVERY

agree that the research project named above has been explained to me to my satisfaction and I agree to take part in the study. I have read both the notes above and the Information Sheet about the project, and understand what the research study involves.

Signed:

Date: 20/2/09

Researcher's Statement

I ~~Mathilde~~ VAN N

confirm that I have carefully explained the purpose of the study to the participant and outlined any reasonably foreseeable risks or benefits (where applicable).

Signed:

Date: 20-02-2009

Informed Consent Form for ...ADULT PARTICIPANTS... in Research Studies

(define target group i.e. Parent/Guardian/Child/Teacher)

Please complete this form after you have read the Information Sheet and/or listened to an explanation about the research.

Title of Project: Terminology for New Technology

- The person organising the research has explained the project to me.
- I have had the opportunity to ask any questions about the project.
- I have been given a copy of this Consent Form to keep and refer to at any time.
- I understand that if I decide at any time during the research that I no longer wish to participate in this project, I can notify the researchers involved and withdraw from it immediately.
- I consent to the processing of my personal information for the purposes of this research study. I understand that such information will be treated as strictly confidential and handled in accordance with the provisions of the Data Protection Act 1998.
- I agree to being video recorded during data collection and to the video being used for research purposes only.

Participant's Statement

I Jordan Taylor

agree that the research project named above has been explained to me to my satisfaction and I agree to take part in the study. I have read both the notes above and the Information Sheet about the project, and understand what the research study involves.

Signed: _____

Date: 20/02/09

Researcher's Statement

I Melinda VAW

confirm that I have carefully explained the purpose of the study to the participant and outlined any reasonably foreseeable risks or benefits (where applicable).

Signec _____

Date: 20/02/09

Informed Consent Form for ...ADULT PARTICIPANTS... in Research Studies

(define target group i.e. Parent/Guardian/Child/Teacher)

Please complete this form after you have read the Information Sheet and/or listened to an explanation about the research.

Title of Project: Terminology for New Technology

- The person organising the research has explained the project to me.
- I have had the opportunity to ask any questions about the project.
- I have been given a copy of this Consent Form to keep and refer to at any time.
- I understand that if I decide at any time during the research that I no longer wish to participate in this project, I can notify the researchers involved and withdraw from it immediately.
- I consent to the processing of my personal information for the purposes of this research study. I understand that such information will be treated as strictly confidential and handled in accordance with the provisions of the Data Protection Act 1998.
- I agree to being video recorded during data collection and to the video being used for research purposes only.

Participant's Statement

I HAMISH COOKE.....

agree that the research project named above has been explained to me to my satisfaction and I agree to take part in the study. I have read both the notes above and the Information Sheet about the project, and understand what the research study involves.

Signed: _____

Date: 19/02/01

Researcher's Statement

I Mothilde VAPW.....

confirm that I have carefully explained the purpose of the study to the participant and outlined any reasonably foreseeable risks or benefits (where applicable).

Signed _____

Date: 19/02/09

Annexe 2

Protocole d'enquête

Data: research protocol

1) What I would like to look for:

- Analyse signs related to new technologies in BSL (and LSF).
- Compare words formation in the two languages and to explore similarities or differences in the processes of word formation.
- See if in BSL and LSF signs relating to news technologies are mostly loan signs (from other sign languages), loan translations or newly created signs.
- See if there are different signs whether users use the object or not. And if the signs are different whether they use it for a long time or not.

2) Participants:

- Four people from different ages and gender. Native or non-native speakers.
- Two people at a time with questionnaires.

3) On the questionnaire:

- Do you know the words? Yes/no
- Do you use it?
- How long have you use it for?
- Do you know other signs for it?

4) Material:

- Video camera
- Computer
- Video projector
- Questionnaires

Données : Protocole de recherche

1) Ce que je veux observer :

- Analyse des signes liés aux nouvelles technologies en LSF (et BSL).
- Comparer la formation des mots dans les deux langues et étudier les points communs et les différences dans les processus de formation des mots.
- Regarder si en LSF et BSL les signes liés aux nouvelles technologies sont en majorité des emprunts (à d'autres langues des signes), des calques ou des signes nouvellement créés.
- Observer si les signes sont différents suivant si les personnes utilisent l'objet ou non. Et si les signes sont différents, si la personne utilise cet objet depuis longtemps ou non.

1) Participants :

- Quatre personnes : âge et genre différents ; locuteur natif ou non.
- Deux personnes en même temps munies d'un questionnaire.

1) Sur le Questionnaire :

- Connaissez-vous le mot? Oui/Non
- L'utilisez-vous?
- Si oui, Depuis combien de temps vous l'utilisez?
- Connaissez-vous un autre signe pour ce mot?

1) Matériel :

- Caméra vidéo
- Ordinateur
- (Vidéo- projecteur)
- Questionnaires

Annexe 3

Grilles d'analyse